

# PROMENONS-NOUS À WOLUWE

Recueil de balades cyclistes et pédestres à la découverte  
de Woluwe-Saint-Lambert



## PROMENONS-NOUS À WOLUWE

### Quelques idées de balades à la découverte de Woluwe-Saint-Lambert

Riche et étonnamment diversifié, le patrimoine naturel et architectural de Woluwe-Saint-Lambert regorge de coins charmants et de petits bijoux, parfois insoupçonnés.

Le guide « Woluwe à 2 roues », publié pour la première fois à la fin des années 90, en proposait la découverte au fil de deux itinéraires de balades à vélo.

Nombreux sont d'ailleurs celles et ceux à s'être déjà laissé tenter par ces échappées belles, à nouveau reprises dans la présente brochure.

Les amoureux de la petite reine seront donc comblés mais ils ne seront pas les seuls !

Vous trouverez en effet également, dans les pages qui suivent, une série de circuits pédestres dessinés au cœur de notre belle commune.

L'ensemble de ces promenades, agréables parenthèses de délasserment dans un quotidien souvent trépidant, représente une véritable invitation à se mettre en route.

Seul, en famille ou entre amis, chacun pourra les apprécier pleinement au rythme qui lui convient.

Laissez-vous tenter !



Gregory MATGEN,  
Échevin de la Nature,  
de l'Environnement et du  
Développement durable.



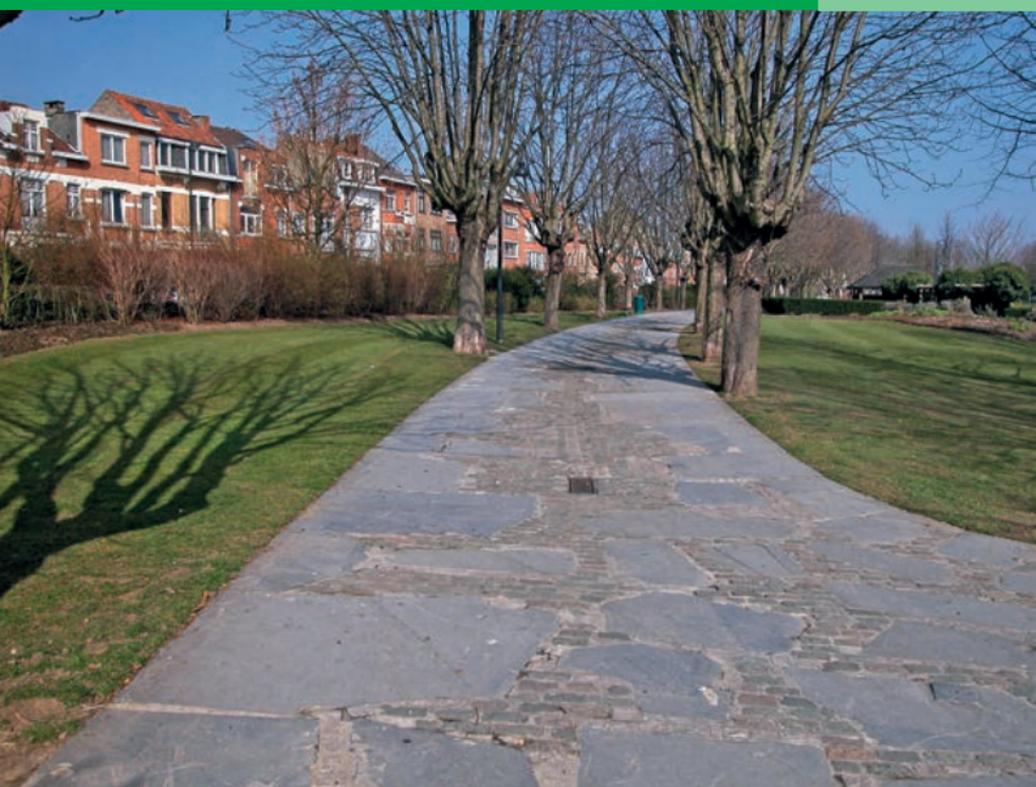
Olivier MAINGAIN,  
Bourgmestre, en charge  
de la Protection du  
Patrimoine.



Eric BOTT,  
Échevin de la Jeunesse,  
des Sports et de la  
Associative.

## Sommaire

Plan « Promenades à vélo » .....	2-3
Présentation .....	5
Sommaire .....	6
Les étapes du « Circuit Vert » .....	7
Les étapes du « Circuit Patrimoine » .....	16
Bibliographie .....	32
La Promenade de l'Hof van Brussel .....	33
La Promenade « Chapelle-aux-Champs » .....	38
La Promenade du Sacré-Coeur de Lintdhout .....	41
La Promenade du Parc de Roodebeek .....	45
La Promenade du Val d'Or .....	50
La Promenade de la Vallée de la Woluwe .....	55
L'avifaune observable lors des promenades .....	61
La Promenade Verte .....	66
Le Patrimoine protégé de Woluwe-Saint-Lambert .....	67
Pour en savoir plus .....	71
Un tout grand merci à... ..	72
Plan « Promenades pédestres » .....	74-75



## 1 LE PARC GEORGES HENRI

Jusqu'en 1966 se dressait ici l'ancien cimetière d'Etterbeek. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, confrontée à un manque de place et à l'impossibilité d'étendre sa nécropole en raison du développement urbain, cette commune voisine avait en effet obtenu de Woluwe-Saint-Lambert la cession du terrain. En 1985, la Région de Bruxelles-Capitale acheta celui-ci pour y aménager le parc Georges Henri et, trois années plus tard, cet îlot aéré et verdoyant ouvrait ses portes au public. Le parc est notamment doté d'un petit parcours de santé, d'une imposante plaine de jeux entièrement rénovée en 2008, de terrains de sport et d'une aire de skateboard. Le souvenir du cimetière est, quant à lui, encore bien présent puisqu'une partie du Mémorial juif a été conservée et que d'anciennes pierres tombales ont été utilisées pour composer le revêtement des allées. La superficie du parc Georges Henri est de 3,87 hectares.

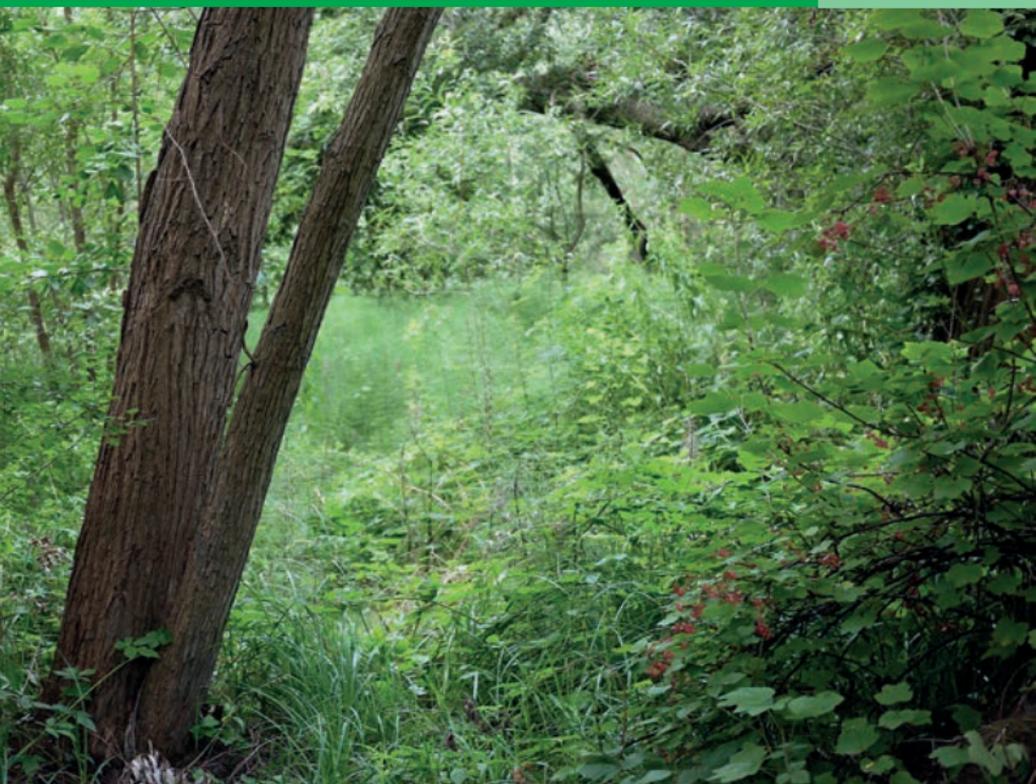
*Entrer dans le parc Georges Henri par le square de Meudon. Traverser le parc jusqu'à la sortie située près du chalet du gardien pour rejoindre l'avenue Georges Henri. Descendre celle-ci jusqu'à la place Verheyleweghen puis prendre à gauche la chaussée de Roodebeek. Pénétrer dans le parc de Roodebeek par la première entrée située à droite dans la chaussée (entrée de l'école Princesse Paola).*



## 2 LE PARC DE ROODEBEEK

Au 19<sup>e</sup> siècle, une partie du domaine était exploitée comme carrière. Les quelques raidillons que l'on trouve encore aujourd'hui à certains endroits du site en sont les vestiges. Inauguré en 1948, le parc de Roodebeek sert d'écrin à deux édifices historiques, la Maison Devos, qui abrite aujourd'hui le Musée communal, ainsi que la Villa Montald (cfr Circuit Patrimoine, sites C et D), et son aspect s'est sensiblement métamorphosé au fil des décennies. Deux pavillons scolaires y ont été implantés vers 1965 et le domaine a même accueilli une piste de ski artificielle aujourd'hui disparue. Le parc abrite une plaine de jeu, divers enclos avec des animaux et un arboretum inauguré en 2008. La superficie du parc de Roodebeek est de 4,48 hectares.

*Traverser le parc dans sa partie basse, le vélo à la main, pour rejoindre le piétonnier de la rue des Bluets (! Cette rue n'est pourvue d'aucune plaque indiquant son nom). À la sortie du piétonnier, à droite, rejoindre l'avenue Andromède et parcourir celle-ci jusqu'au chemin des Deux Maisons. Poursuivre par la rue d'Attique jusqu'au rond-point du supermarché Cora. Prendre l'avenue Marcel Thiry jusqu'au carrefour (rond-point) avec la rue Théodore De Cuyper. Tourner à gauche dans celle-ci et parcourir environ 150 mètres avant de tourner à droite dans le clos De Cuyper.*



### 3 LES MARAIS DE L'HOF TEN BERG

L'Hof ten Berg, la plus ancienne ferme de Woluwe, est une propriété privée. Le public ne peut donc y accéder librement. Le parc de stationnement situé au bout du clos De Cuyper offre toutefois une vue sur une partie des anciens marécages boisés qui recouvraient le domaine ainsi que sur quelques lopins de culture maraîchère.

*Rebrousser chemin jusqu'à la rue Théodore De Cuyper. Tourner à droite et aller jusqu'au clos Hof ten Berg (1ère à droite). Entrer dans celui-ci et emprunter le piétonnier jusqu'au boulevard de la Woluwe. Traverser cette artère et suivre l'avenue Hippocrate. Prendre à droite, avenue Emmanuel Mounier. Après avoir dépassé l'Hof ter Musschen et le moulin à vent, tourner à droite dans le sentier (drève Hof ter Musschen).*



#### 4 LA DRÈVE HOF TER MUSSCHEN

L'Hof ter Musschen, c'est la ferme des Moineaux. Ce piétonnier qui porte son nom vous permet de longer une étendue de prairies humides dont la qualité biologique et la richesse végétale sont exceptionnelles. On y dénombre, en effet, pas moins de 150 espèces de plantes différentes dont plusieurs fort rares en Brabant. Extrêmement sensible aux caprices de l'environnement, ce petit trésor botanique est bien entendu protégé avec un soin tout particulier. Cette promenade vous permettra également d'approcher, jusqu'à les toucher, chevaux et poneys qui s'ébattent dans les prés avoisinants.

*Suivre la drève Hof ter Musschen jusqu'à son terme puis tourner à gauche. Prendre l'avenue Chapelle-aux-Champs jusqu'au carrefour puis, à gauche, l'avenue de l'Assomption, qui traverse le site universitaire de l'UCL, jusqu'à son terme pour rejoindre l'avenue de l'Idéal. À gauche dans celle-ci (en face du n°14) se trouve le chemin d'accès au Jardin des plantes médicinales.*



## 5 LE JARDIN DES PLANTES MÉDICINALES

Ce magnifique espace de verdure a vu le jour en 1975 et porte le nom de son fondateur, le professeur Paul Moens. Il vous invite à la découverte de plus de 100 espèces différentes d'arbres et arbustes dans un parc aux vastes pelouses. L'accès y est gratuit tout au long de l'année, de 9 à 18 heures. Depuis 1988, le parc abrite également le Jardin de Sculptures qui offre au regard des promeneurs diverses œuvres contemporaines d'artistes belges et étrangers. L'endroit comprend aussi une serre abritant semis et repiquages des plantes annuelles ainsi qu'un enclos parcellisé en 400 lopins de terre qui accueillent une large variété de plantes aromatiques, condimentaires et médicinales. Cette partie est accessible d'avril à fin octobre. La balade vous dit ? Elle ne sera que plus instructive si vous vous munissez de la brochure éditée par l'UCL. Celle-ci est disponible au Service communal de la Protection du Patrimoine.

*En sortant du Jardin, tourner à gauche dans l'avenue de l'Idéal pour aboutir avenue Emile Vandervelde. Traverser l'avenue et suivre la piste cyclable vers la droite. Juste avant d'arriver au boulevard de la Woluwe, à hauteur de la brasserie-restaurant « Kwak », tourner à gauche et emprunter le Chemin du Vellemolen.*



## 6 LE CHEMIN DU VELLEMOLEN

Ce sentier suit le cours de la Woluwe dont le nom tire sans doute son origine des différentes sources qui l'alimentent; « wol » signifiant fontaine et « uwe » eau. Issue de l'union de trois ruisseaux, cette rivière prend naissance au coeur de la Forêt de Soignes pour ensuite sillonner Watermael-Boitsfort, Auderghem et Woluwe-Saint-Pierre avant d'arriver enfin à Woluwe-Saint-Lambert par le parc des Sources. Tout au long des 15 kilomètres qu'elle parcourt, tantôt à l'air libre, tantôt en souterrain, la Woluwe est jalonnée de sites qui inclinent à la promenade : les étangs du Fer à cheval, des Enfants noyés et de Boitsfort en Forêt de Soignes, le Domaine Tournay-Solvay ou encore les parcs Seny, Tenreuken et de Val Duchesse, le long du boulevard du Souverain, les étangs du Rouge-Cloître et Mellaerts, les parcs des Sources et Malou ainsi que les marais de l'Hof ter Musschen.

*Suivre le chemin et traverser l'avenue Jean-François De Becker. Passer devant le Moulin de Lindekemale. Au Lion, poursuivre jusqu'au parc Malou.*



7

## LE PARC MALOU

La genèse de ce superbe domaine, qui s'étend sur environ 8 hectares et dont Woluwe-Saint-Lambert tire une légitime fierté, remonte au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. La famille Preud'homme, à qui il appartient à l'époque, y a fait bâtir un petit castel posé au milieu d'un étang entouré de jardins. Le parc, quant à lui, ne prendra forme que plus tard, petit à petit, au gré des transformations apportées par les propriétaires successifs de l'endroit. Inondations et salubrité précaire auront par ailleurs bien vite raison de la bâtisse originale. En 1776, le négociant bruxellois Lambert de Lamberts, qui vient d'acquérir le domaine, la fait remplacer par la splendide demeure que nous connaissons. Ce château et le parc qui le ceint portent aujourd'hui le nom de leur plus illustre occupant, Jules Malou, qui marqua de son empreinte la vie politique et financière belge au 19<sup>e</sup> siècle. C'est en 1950 que le site sera cédé à la commune de Woluwe-Saint-Lambert qui le réaménagera de fond en comble à l'aube des années 70.

*Sortir du parc en passant devant le médiatine par la chaussée de Stockel. Prendre à droite jusqu'au croisement avec la rue Voot puis suivre la rue des Déportés jusqu'à l'Institut de la Providence. Longer les bâtiments de celui-ci par la gauche jusqu'à la rue de la Station de Woluwe. Tourner à gauche dans celle-ci pour rejoindre la place de la Gare. Arrivé à la plaine de jeux, prendre le sentier vers la droite.*



## 8 LA PROMENADE DU CHEMIN DE FER

En 1882-1883, on installa une ligne de chemin de fer qui reliait Bruxelles à Tervuren en passant par Woluwe. L'impact économique du rail sur ce qui n'était alors qu'un village allait s'avérer aussi impressionnant qu'immédiat. Nombre d'entreprises ainsi que plusieurs dépôts de marchandises et matériaux divers fleurirent aux alentours de la gare de Woluwe, construite sur le territoire de Woluwe-Saint-Pierre et qui desservait les deux localités. De cette glorieuse époque des locomotives à vapeur subsistent comme seuls vestiges un quai et le pont à trois arches près du Mont-Saint-Lambert. L'aménagement de cette ligne de chemin de fer désaffectée en promenade pédestre et cycliste date de 1984.

*Parcourir une petite centaine de mètres. Descendre de bicyclette et emprunter, à droite, le petit chemin qui s'enfonce dans le parc des Sources. Se promener dans celui-ci, le vélo à la main, pour rejoindre la sortie située rue de la Station de Woluwe (cfr plan).*



## 9 LE PARC DES SOURCES

Longtemps propriété de la famille Solvay, le parc des Sources est l'illustration parfaite du style « paysager » fort prisé, en Angleterre notamment, au 19<sup>e</sup> siècle et qui traduisait le profond désir de liberté de la société de l'époque. Ici, variété et luxuriance se déclinent sans contrainte ni symétrie. On a fait fi des lignes droites, banni les séparations tranchées et il n'y a d'autre règle que celle de...l'irrégularité. Un peu comme si on avait laissé libre cours à l'inspiration de Dame Nature qui règne en véritable maîtresse des lieux. Pittoresque !

*Quitter le parc par la rue de la Station de Woluwe. Tourner à gauche et traverser le boulevard de la Woluwe. Prendre à droite, rue Vandenhoven, puis la deuxième rue à gauche, rue Madyol pour rejoindre la place du Sacré-Coeur. Suivre le Tomberg au delà de l'avenue Paul Hymans jusqu'au square de Meudon. La boucle est bouclée.*



## **A** L'HÔTEL COMMUNAL

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert se trouve à l'étroit dans la maison qu'elle occupe à l'époque. Plutôt que d'en chercher une plus vaste, on s'oriente vers la construction d'un bâtiment tout neuf. Un grand concours d'architecture est organisé dont Joseph Diongre sort vainqueur grâce à une création de style néo-Renaissance flamande. Mais la Première Guerre mondiale éclate et le projet ne sortira jamais des cartons. Une fois éteints les feux du conflit, Joseph Diongre imagine d'autres épures. La ligne est Art-déco, le fonctionnalisme à guidé sa plume et, contrairement à ses plans précédents, ceux-ci trouveront concrétisation. La première pierre de l'Hôtel communal est posée en 1937. Spacieuse, rationnelle et lumineuse, la bâtisse sera ouverte au public en 1939.

*Place du Tomberg, prendre l'avenue Jean-Paul Rullens puis la deuxième rue à droite, avenue A.-J. Slegers. Aller jusqu'à l'avenue de Broqueville et la traverser. Contourner le square Joséphine-Charlotte et emprunter l'avenue de Woluwe-Saint-Lambert. Suivre celle-ci et tourner dans la deuxième rue à droite, avenue Prekelinden. Poursuivre jusqu'au parvis Saint-Henri.*



**B**

## L'ÉGLISE SAINT-HENRI

Cette église néo-gothique, érigée de 1908 à 1911 sous la houlette de l'architecte Julien Walckiers, est la fidèle réplique de celle du couvent des Dominicains à Gand. On peut découvrir, à l'intérieur de l'édifice religieux, une série de 14 fresques murales réalisées par Jean-Roch Collon avec l'aide de nombreux habitants de Woluwe-Saint-Lambert qui se prêtèrent de bonne grâce au rôle de figurants. L'église Saint-Henri est également réputée pour ses splendides vitraux.

*Tourner autour du parvis et descendre l'avenue du Couronnement. Une cinquantaine de mètres après l'École Prince Baudouin, prendre à gauche la rue Lt Freddy Wampach pour arriver au square de Meudon. Emprunter l'avenue Georges Henri en longeant le parc et aller jusqu'à la place Verheyleweghen. Tourner à gauche dans la chaussée de Roodebeek et pénétrer dans le parc par la première entrée à droite dans la chaussée (entrée de l'école Princesse Paola).*



## **C** LA VILLA MONTALD

Au hasard d'une promenade à Woluwe-Saint-Lambert en compagnie de son ami Emile Verhaeren, le peintre Constant Montald découvre un domaine, qui constitue aujourd'hui une partie du parc de Roodebeek, et tombe sous le charme. Nous sommes dans les années 1900. Ce véritable coup de foudre l'amènera, un peu plus tard, à y faire construire la maison-atelier qui porte son nom. Volontiers casanier, l'artiste y accueillera de nombreux hôtes prestigieux parmi lesquels la Reine Elisabeth. À la mort du peintre, en 1944, son unique héritier, Jean Goffin, vendra la propriété à la commune. La Villa Montald abrite aujourd'hui des ateliers créatifs et est le siège de plusieurs groupements associatifs néerlandophones.

*Continuer vers la gauche dans le parc de Roodebeek, le vélo à la main.*



## **D** LA MAISON DEVOS - MUSÉE COMMUNAL

En 1884, Emile Devos, un rentier bruxellois, acquiert une propriété qui appartient à la famille de Lamberts au 18<sup>e</sup> siècle. Ce terrain est contigu à celui où viendra se nicher, quelques années plus tard, la Villa Montald. Il y fait bâtir sa maison et ajouter, par la suite, la petite rotonde caractéristique à l'intention de sa seconde épouse, Lydie Bricoult, artiste lyrique, pour qu'elle puisse s'y adonner à des séances de spiritisme. Une fois veuve, et sans héritier, celle-ci lèguera sa propriété à la commune par testament. Une donation qui s'assortit toutefois de deux conditions : la maison doit être transformée en musée et le domaine ouvert au public.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Woluwe-Saint-Lambert voit donc son patrimoine s'enrichir de deux vastes propriétés qui, réunies, composeront bientôt le parc de Roodebeek. L'inauguration a lieu le 17 juillet 1948 et est fêtée comme il se doit. Pendant une quinzaine de jours, bals populaires, séances de cinéma en plein air, rencontres sportives... se succéderont en effet dans l'enceinte du parc. Conformément aux dernières volontés de Lydie Bricoult, la Maison Devos prête son cadre au Musée communal.

*Sortir du parc par l'allée située entre les bâtiments de la Prinses Paolaschool en direction de la place de la Sainte Famille.*



## **E** L'ÉGLISE DE LA SAINTE FAMILLE

Dans le haut de Woluwe-Saint-Lambert se trouvait déjà la paroisse Saint-Henri et dans le bas de la commune s'élevait l'église Saint-Lambert. Les autorités religieuses décidèrent d'y ajouter un édifice supplémentaire, l'église de la Sainte Famille, dont la construction sera achevée en 1939. Ses vitraux remarquables sont classés depuis 1992.

*Passer à droite de l'église, traverser le chemin des Deux Maisons et emprunter la rue Gilbert Mullie, à droite, jusqu'au carrefour entre la chaussée de Roodebeek et la rue Théodore De Cuyper. Parcourir celle-ci jusqu'à son terme et pénétrer, à droite, dans le clos Hof ten Berg. La ferme de l'Hof ten Berg se situe directement sur la droite.*



F

## L'HOF TEN BERG

Des documents anciens, qui remontent à l'année 1117, révèlent que l'Hof ten Berg, la plus ancienne ferme de Woluwe, constituait à l'époque une importante exploitation agricole à laquelle étaient rattachées de vastes étendues de terres. Au 17<sup>e</sup> siècle, la bâtisse subira de graves dommages lors de l'invasion des armées de Louis XIV. Aujourd'hui encore, deux dates sont inscrites sur les murs de la ferme : 1657 et 1750. L'une marque la fin d'une première restauration, l'autre correspond à la reconstruction du bâtiment tel qu'il apparaît de nos jours.

*Descendre tout droit jusqu'au boulevard de la Woluwe et le traverser. Prendre l'avenue Hippocrate puis tourner dans la première rue à droite, avenue Emmanuel Mounier. La ferme de l'Hof ter Musschen se trouve à votre droite.*



G

## L'HOF TER MUSSCHEN

De nos jours, plus aucune ferme de la vallée de la Woluwe n'est encore en exploitation. Comme toutes les autres, celle de l'Hof ter Musschen, née au 15<sup>e</sup> siècle, aura vu ses activités décroître petit à petit jusqu'à s'étioler irrémédiablement en raison de l'expansion urbaine et de la diminution des terres cultivables. En 1994, le bâtiment a fait l'objet d'importants travaux de rénovation dans le cadre d'une convention d'emphytéose passée avec la Sabena. Ayant déjà investi beaucoup d'argent dans la réfection de plusieurs autres monuments historiques sur son territoire, la commune n'était, en effet, plus en mesure de supporter le coût que supposait la totale remise en état des lieux. Tous les travaux entrepris se sont déroulés sous l'œil attentif de la Commission Royale des Monuments et Sites puisque la ferme et les prairies qui l'entourent sont officiellement classées. Actuellement, le bâtiment accueille congrès, séminaires, fêtes de mariage et autres réceptions. À la fin du bail, l'endroit redeviendra propriété de Woluwe-Saint-Lambert.

*Poursuivre son chemin jusqu'au moulin à vent.*



## **H** LE MOULIN À VENT

Il en a vu du pays, ce moulin ! Implanté à Esplechin dans le Tournaisis, il était affecté, depuis sa construction, vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, à la fabrication de la farine. Mais l'arrivée des minoteries, plus productives, allait bien vite le condamner, comme tous ses semblables, à l'abandon. C'est alors que le Docteur Duthoit, professeur à l'Université Libre de Bruxelles et fondateur de l'Oeuvre pour la Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose, l'achète et le fait déplacer dans la région de Renaix, à deux pas de son institution. À la mort du Docteur, sa veuve décide de se séparer du moulin dont elle ne peut supporter les coûts d'entretien. Cette résolution vient aux oreilles d'Albert Marinus, un excellent ami du défunt. Le célèbre folkloriste est citoyen de Woluwe-Saint-Lambert et, grâce à son intervention, la commune hérite du géant ailé. Celui-ci n'est pourtant pas au bout de ses peines. En 1980, un violent incendie le détruit presque entièrement. Déjà restauré après la Première Guerre mondiale, le moulin subit une nouvelle et délicate opération de reconstruction. On le remontera sur la butte où il trône aujourd'hui. L'outil est en parfait état de marche. Pour plus d'informations : 02 762 62 11 (Musée communal).

*Dans l'avenue Emmanuel Mounier, tourner à droite dans le sentier situé juste après le moulin (drève Hof ter Musschen) puis continuer tout droit par la rue Klakkedelle. Traverser l'avenue Emile Vandervelde. La chapelle de Marie La Misérable se trouve devant vous.*



## 1 LA CHAPELLE DE MARIE LA MISÉRABLE

La légende raconte que Marie, jeune fille fort pauvre mais d'une éblouissante beauté, voulait consacrer sa vie à faire le bien et honorer la Vierge. Aussi, lorsqu'un seigneur des environs lui déclara sa flamme, elle choisit de ne pas répondre à ses avances. Aveuglé par son échec, l'amoureux éconduit échauffa alors une sombre machination. À l'insu de la belle, il glissa dans la besace de Marie une coupe de valeur qu'il avait lui-même dérobée. La pauvre fut arrêtée, jugée et condamnée à mort. On l'enterra vivante avant de lui transpercer le cœur d'un coup de pieu. À cet instant, treize vierges apparurent dans le ciel illuminé pour honorer son martyr. Le seigneur, quant à lui, ne put guère goûter aux fruits de sa basse vengeance puisqu'il sombra dans la folie. Il recouvra pourtant la raison, dit-on, quelques années plus tard après avoir fait pénitence dans la chapelle élevée sur les lieux de l'exécution.

Voici donc, survolée à tire d'ailes, l'histoire qui entoure la naissance de cette chapelle, de style gothique rayonnant, édifiée au 14<sup>e</sup> siècle. On peut y admirer un triptyque dont la partie centrale représente Notre-Dame des Sept-Douleurs, patronne « officielle » de l'édifice, et les deux autres panneaux illustrent six épisodes de la vie de Marie la Misérable. Le jardin de la chapelle a été dessiné par l'architecte paysagiste René Pechère en 1973.

*Descendre l'avenue Emile Vandervelde vers le Boulevard de la Woluwe et tourner à gauche pour prendre le chemin du Vellemolen situé juste après l'établissement « Kwak ». Suivre ce piétonnier qui longe la Woluwe. Passé l'étang, sur la droite, se dresse le Slot.*



## J LE SLOT

Jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle, ce château était la résidence attitrée des seigneurs de Woluwe. La demeure était fortifiée, entourée d'eau et on y accédait par un pont-levis. Elle fut ensuite réaménagée et affectée à d'autres usages. La bâtisse aurait ainsi servi, tour à tour, de prison et de cour de justice sous la domination espagnole mais aucune preuve tangible ne le confirme. C'est en 1975 que la commune se rend propriétaire du château et le fait classer comme monument historique. Dix ans plus tard, une conjugaison de subside privés et publics permettra sa rénovation et son aménagement en restaurant. Préalablement, des fouilles archéologiques avaient été menées sur le site permettant la mise à jour de vestiges architecturaux et la découverte de divers objets anciens riches en enseignements.

*Continuer le chemin du Vellemolen jusqu'à l'avenue Jean-François Debecker et traverser celle-ci. Poursuivre sur le piétonnier. Sur la gauche se trouve le Moulin de Lindekemale.*



## **K** LE MOULIN DE LINDEKEMALE

Il y a environ deux mille ans, l'homme découvrait le moyen de domestiquer l'énergie hydraulique... Une révolution ! Au fil des siècles, la force de l'eau trouvera de multiples applications. Les moulins figurent parmi les plus anciennes. À l'origine, celui de Lindekemale était un moulin à grain qui appartenait à une famille seigneuriale. Il connaîtra, par la suite, un destin tout en variété devenant successivement papeterie, au 19<sup>e</sup> siècle, puis fabrique de chicorée. La commune l'acquerra en 1955 et il abritera longtemps l'Atelier Libre de Dessin de Woluwe-Saint-Lambert avant d'être transformé en restaurant à l'aube des années 70. Le moulin de Lindekemale est aujourd'hui le seul moulin à eau qui subsiste à Woluwe-Saint-Lambert

*Le piétonnier s'enfonce dans le parc Malou et longe l'étang. Sur la gauche se dresse le Château Malou. Prendre l'allée du Lion, tourner à droite le long de la plaine de jeux sur les pavés menant au château Malou*



## **L** LE CHÂTEAU MALOU

Au milieu du 17<sup>e</sup> siècle, la Famille Preudhomme à qui appartient le vaste domaine y fait construire une demeure au beau milieu de l'étang. L'insalubrité des lieux obligera le propriétaire suivant, le négociant Lambert de Lamberts, à faire démolir ce petit castel pour le remplacer par une grande bâtisse de style néo-classique aux abords de l'étendue d'eau. En 1853, Jules Malou, figure emblématique de la vie financière et politique belge, acquiert le domaine. Sa famille conservera la propriété du château et du parc, qui portent aujourd'hui son nom, jusqu'en 1950 pour les céder ensuite à la commune. Le Château Malou accueille notamment toutes les cérémonies de mariage célébrées à Woluwe-Saint-Lambert.

*Sortir du parc par la chaussée de Stockel. Juste avant de rejoindre celle-ci se trouve la Médiatine, à gauche de l'allée.*



M

## LA MÉDIATINE

Situé à l'entrée du parc Malou, ce bâtiment est une ancienne dépendance du château. Il accueillit les écuries avant d'être réaménagé en conciergerie. De nos jours, la Médiatine qui y est installée affiche clairement une vocation culturelle en prêtant son cadre à de nombreuses expositions. De 1985 à 1995, elle a également été le siège d'un centre de documentation et de promotion des Arts spontanés et naïfs.

*Emprunter la chaussée de Stockel vers la droite puis, à la bifurcation, remonter la rue des Déportés. Au bout de celle-ci se trouve l'Institut de la Providence aménagé autour de l'ancienne Chancellerie.*



## **N LA CHANCELLERIE OU INSTITUT DE LA PROVIDENCE**

C'est le Chancelier du Brabant Vander Noot qui fit ériger le bâtiment au 16<sup>e</sup> siècle. À l'époque, le Chancelier était un haut fonctionnaire qui détenait les sceaux de l'État ou de la Province. En 1878, Jules Malou, alors propriétaire, y créa une école avec l'étroite collaboration des Sœurs de la Providence. Elle fait toujours partie du paysage scolaire de Woluwe-Saint-Lambert.

*Poursuivre dans la rue des Déportés, qui contourne l'école par la gauche, pour rejoindre la rue de la Station de Woluwe. Tourner à droite vers le boulevard de la Woluwe. Traverser et continuer tout droit. Tourner à droite, rue Vandenhoven, puis prendre la deuxième rue à gauche, rue Madyol, pour aboutir sur la place du Sacré Coeur. L'Hof van Brussel fait face à l'église.*



## 0 L'HOF VAN BRUSSEL

Au 16<sup>e</sup> siècle, la famille de Brouxelles succède aux van der Noot à qui, jusqu'alors, appartenait le domaine. Les nouveaux propriétaires ont leurs entrées à la Cour. Philibert de Brouxelles connaîtra même l'insigne honneur, en 1555, de donner lecture de l'acte d'abdication de Charles Quint. Cet accès aux hautes sphères donnera naissance à une rumeur qui prétend que l'empereur aurait été, à plusieurs reprises, l'hôte de l'Hof van Brussel. L'allégation relève plus que probablement de la légende car il faut savoir qu'à cette époque la demeure qui, aujourd'hui, dresse sa silhouette de château n'était en fait qu'une modeste maison de campagne associée à une ferme. Ce n'est qu'au 19<sup>e</sup> siècle, suite à d'imposants travaux de rénovation et d'agrandissement, que la bâtisse revêtra son aspect actuel. L'appellation « Hof van Brussel », qui n'est pas antérieure à 1900, a été donnée en souvenir de la famille de Brouxelles.

*En face de l'Hof van Brussel se dresse l'église Saint-Lambert.*



## **P** L'ÉGLISE SAINT-LAMBERT

L'édifice a été érigé au 12<sup>e</sup> siècle sur un mamelon qui dominait la vallée. Cette position en hauteur lui conférait les avantages d'une forteresse et il n'était pas rare que la population vienne y chercher refuge en périodes de troubles. Par ailleurs, cette situation permettait également à l'église d'échapper aux inondations. Les siècles ont apporté à la construction son lot de transformations et de l'ouvrage originel ne subsiste plus que la tour romane et les premières travées de l'ancienne nef bâties en pierre de la région.

*Tourner le dos à l'église. Prendre la rue Vervloesem sur la droite puis la deuxième rue à gauche, avenue des Vaillants, jusqu'à la place du Tomberg. La promenade est terminée.*

## Bibliographie

- « Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative », sous la direction de H. Hasquin  
La Renaissance du livre (Volume 2)
- « Woluwe-Saint-Lambert, du village à la ville »  
Ministère de la Communauté française (1987)
- « Histoire de Woluwe-Saint-Lambert » par M. Villeirs  
Musée communal de Woluwe-Saint-Lambert (1991)
- « Si Woluwe m'était conté... »  
Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert (1988)
- « Connais-tu Woluwe-Saint-Lambert ? »  
Administration communale de Woluwe-Saint Lambert (1989)
- « 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôtel communal (1937-1987) »  
Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert (1987)
- Divers dossiers et documents provenant des Services Environnement-Espaces verts et Urbanisme de l'Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert, du Musée communal de Woluwe-Saint-Lambert ainsi que du Ministère de la Région de Bruxelles Capitale.



## LA PROMENADE DE L'HOF VAN BRUSSEL (2 km)

*Départ : carrefour des rues Madyol et Vandenhoven*

**1** Le Parc Grange aux Dîmes est repris en zone d'espace vert semi-naturel. On y retrouve une végétation typique de la vallée de la Woluwe, comprenant des saules, des peupliers et des tilleuls.

*Rejoignez la place du Sacré-Cœur par la rue Madyol.*

**2** Le Château de l'Hof van Brussel (site classé), antérieur aux années 1400, s'est vu maintes fois transformer par ses propriétaires successifs. Au départ constitué d'une maison de campagne associée à une ferme, la bâtisse ne prendra son aspect actuel qu'au 19<sup>e</sup> siècle. L'appellation « Hof van Brussel », qui n'est pas antérieure à 1900, a été donnée en souvenir de la famille de Brouxelles, propriétaires du domaine au 16<sup>e</sup> siècle. C'est actuellement une propriété privée. Le parc contient une riche collection d'espèces d'arbres centenaires pour la plupart tels que tilleuls, marronniers (devant le château) et un hêtre du côté de la rue Madyol.



La partie basse de la propriété, en bordure de la rue Vandenhoven, renferme un boisement spontané à base de saules, d'aulnes glutineux et d'érables sycomores.

Ce boisement partiellement marécageux, comme l'atteste la flore du sous-bois, appartenant autrefois au complexe de végétation de la plaine alluviale de la Woluwe.



**3** Face à l'Hof van Brussel se trouve l'église Saint-Lambert. De style roman, sa construction remonte au 12<sup>e</sup> siècle. Elle fut restaurée et agrandie plusieurs fois. À noter le remarquable tilleul sur la place du Sacré-Coeur.

*Quittez la place par l'avenue Slegers et rejoignez le Tomberg par les avenues Rullens, Bastin et Pauwels.*

**4** L'avenue Slegers possède un alignement de féviers d'Amérique (*Gleditsia triacanthos* 'sunburst').

**5** Le parc René Pechère, situé au pied de l'hôtel communal, porte depuis 2009 le nom de l'architecte paysagiste de renom qui l'aménagea en 1964.

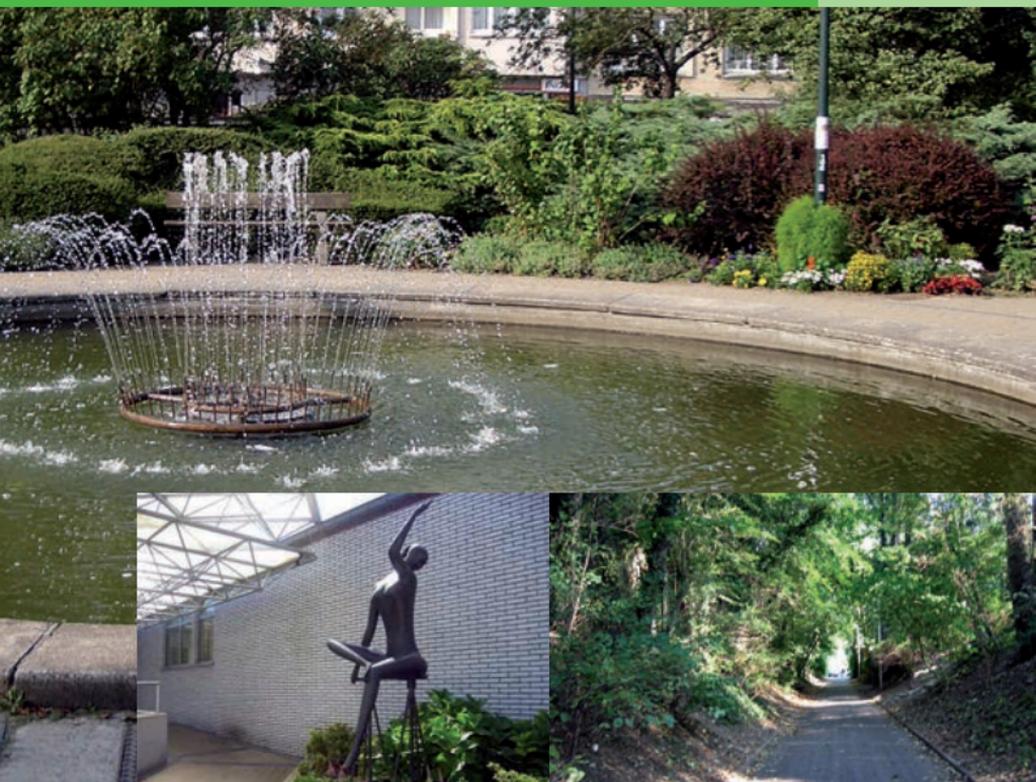
Pendant la guerre 40-45, les membres de la « Ligue du Coin de Terre » autorisèrent les habitants à y cultiver des légumes.

On y trouve une pièce d'eau aménagée à base d'iris, et des espèces intéressantes d'arbres et arbustes, notamment le tamaris, le fusain d'Europe, des cornouillers, des prunus.

Le magnolia, planté en juin 2009, a été offert à la commune de Woluwe-Saint-Lambert par l'Ambassade britannique pour assurer la compensation carbone des festivités organisées à l'occasion de l'anniversaire de la reine Elisabeth II.

À noter l'alignement de platanes taillés en « haie-rideau ».

La pose de la première pierre de l'Hôtel communal eut lieu en novembre 1937, au centre d'un plateau limoneux couvert de champs. À noter sur le talus enherbé et entouré de sumacs situé



du côté avenue Paul Hymans, le dessin de la flèche arc-en-ciel, symbole de Woluwe-Saint-Lambert, constituée selon la saison de plantes annuelles ou bisannuelles.

*Quittez la place Tomberg par l'avenue des Vaillants, située à droite de l'Hôtel communal.*

**6** L'avenue des Vaillants possède un remarquable alignement de métaséquoias, conifères à feuilles caduques, taillés en forme conique. À l'entrée du complexe sportif « Poséidon » (1964), conçu par l'architecte Isia Isgour, on peut admirer la « Grande trapéziste », sculpture réalisée par Oscar Jespers en 1958.

*À l'extrémité de l'avenue des Vaillants, tournez à droite dans la rue Vervloesem.*

#### Hors itinéraire

**7** Bien que la rue des Floralias ne fasse pas partie de l'itinéraire, on peut y voir à l'école « Floraliaschool » :

- un vieil exemplaire de cerisier du Japon
- un hêtre au tronc de 3,68 m de circonférence
- un marronnier d'Inde de 3,73 m
- deux grands érables sycomores.

**8** En outre, le piétonnier qui relie la rue des Floralias à l'avenue Paul Hymans présente un alignement de hêtres pourpres. Les talus précédemment érodés ont été stabilisés par un clayonnage.



*Au croisement suivant, prenez à gauche, avenue de Toutes les Couleurs. En prenant à droite, l'avenue du Dernier Repos, vous découvrirez l'ancien cimetière de Woluwe-Saint-Lambert.*

**9** On peut relever dans cet **ancien cimetière**, qui abrite les tombes de nombreux artistes et personnalités de Woluwe-Saint-Lambert, plusieurs exemplaires de faux-cyprès de Lawson au feuillage bleuté et aux ramilles dressées.

*Prendre l'avenue de toutes les Couleurs, puis le Kerkedelle. Empruntez ensuite le piétonnier à votre droite, à hauteur du n° 36. Traversez la rue Saint-Lambert et le parking du centre commercial en suivant la piste cyclable rouge.*

*À l'extrémité du parking extérieur, prendre l'escalier sur votre droite. Vous arrivez dans le parc Saint-Lambert.*

**10** Le **parc Saint-Lambert**, présente une zone marécageuse, le fond de vallée du Leybeek, ainsi qu'une roselière naturelle.

En zone centrale, on notera la présence d'une végétation spontanée faite de peupliers, de saules et d'arbres fruitiers.

Ce biotope, laissé à l'abandon, a finalement atteint son propre équilibre.

La pièce d'eau aménagée comprend notamment joncs, roseaux et graminées.



*À la sortie du parc, tournez à droite vers la place Saint-Lambert.  
Face à vous se trouve la Villa des Tilleuls (rue Voot 67)*

**11** Construite en 1837, la **Villa des Tilleuls** est une belle maison de campagne de style néo-classique entourée d'un petit parc garni d'essences rares. S'y trouvent notamment un ginkgo de Chine de 3,04 m de circonférence, un marronnier rouge de 3,10 m, un platane d'Orient de 5,68 m et un tulipier de Virginie de 3,21 m. Cette propriété privée est classée.

*Rejoindre la place du Sacré-Coeur par la rue Voot.*



## LA PROMENADE « CHAPELLE-AUX-CHAMPS » (2,3 km)

*Départ: extrémité de l'avenue Chapelle-aux-Champs, côté avenue Emile Vandervelde.*

**1** Le plateau du **Kapelleveld (Chapelle-aux-Champs)** doit son nom à la présence de la chapelle gothique de Marie la Misérable. L'avenue empruntée au départ de la promenade s'appelait, avant l'installation de l'U.C.L., rue Vellemolen, en raison d'un ancien moulin disparu en 1958 situé au bord de la Woluwe. Elle a été rebaptisée **avenue Chapelle-aux-Champs**.

*Empruntez l'avenue de l'Assomption. À son extrémité, prenez l'escalier ou l'escalator situé à votre gauche pour atteindre la passerelle. Rejoignez ensuite l'avenue Mounier par un escalier situé à gauche.*

**2** En 1965, avec l'appui des autorités communales, la section francophone de l'**UCL** fait choix de notre territoire pour y implanter sa Faculté de Médecine, son Ecole de Santé publique, l'Institut de Pharmacie et l'hôpital universitaire, sur des terrains appartenant au Notaire Morren et à plusieurs particuliers. Un élément caractéristique de l'ensemble des bâtiments universitaires est l'imposant immeuble de logements pour étudiants (la « Mémé », de l'architecte Lucien Kroll, 1974) complété d'une infrastructure sportive dont un mur d'escalade.

*Après 40 mètres dans l'avenue Mounier, tournez à droite dans le piétonnier qui traverse le Jardin des plantes médicinales de l'UCL.*



**3** Le **Jardin des Plantes médicinales Paul Moens** est destiné à la recherche scientifique et à la détente. Il se compose de deux parties : le parc et l'enclos. Le parc comprend 120 espèces d'arbres ou arbustes à usage médicinal et des plantes ornementales, intégrés dans un espace paysager. Il abrite depuis 1988 le Jardin de sculptures. L'enclos réunit 400 parcelles de plantes médicinales, conditionnelles, alimentaires, toxiques, terrestres et aquatiques. Pour visiter le Jardin des Plantes, munissez-vous de la brochure éditée par l'Université catholique de Louvain, disponible au service Protection du Patrimoine.

*Rejoignez ensuite l'avenue de Wezembeek. Prenez à droite. L'avenue de Wezembeek devient l'avenue Vandervelde.*

**4** Lorsque l'on traverse l'**avenue Emile Vandervelde**, côté pair, on ne peut s'empêcher d'y remarquer l'alignement de chênes rouges, dont un mesure 2,91 m de circonférence (entre les avenues de la Semoy et du Bois Jean).

*Tourner à gauche, dans l'avenue du Bois Jean.*

**5** Par les avenues de la Spirale et du Bois Jean, on traverse le **Cité-jardin du Kappelveld**, dont la création date de 1922. Les terrains qui couvraient quelque 40 ha furent acquis en 1922 à des prix variant de 1,24 à 3,30 fr/m<sup>2</sup> ! Les maisons ont été construites en blocs de cendrées (mélange de laitier granulé, de cendrées et de ciment).



Le plan d'ensemble de la cité fut élaboré dans un esprit moderniste par Louis Van der Swaelmen, urbaniste-paysagiste. Les architectes qui l'ont construite ont pour noms Huib Hoste et Antoine Pompe. Outre les particularités de son architecture, la cité est caractérisée notamment par les jardinets à l'avant des maisons.

*Arrivés à l'avenue Albert Dumont, prenez à droite.*

**6** L'avenue Dumont est remarquable par ses alignements de marronniers. Elle reprend le tracé du Stockelweg.

*Prenez à gauche, avenue Marcel Devienne, puis avenue Georges Maerckaert.*

Une série de sept platanes communs se situe devant le court de tennis de l'avenue Marcel Devienne.

*Poursuivez dans la rue Joseph Aernaut. Au carrefour tournez à droite dans l'avenue J.-F. Debecker.*

**7** Par l'avenue Debecker, on passe devant le stade Fallon (Terrains de tennis), inauguré en 1953.

*Rejoignez l'avenue E. Vandervelde.*

**8** La paroisse Notre-Dame de l'Assomption date de 1925. La première église, construite en bois, fut détruite par un incendie en 1929 et aussitôt reconstruite. Une nouvelle église, de style néo-roman, fut consacrée en 1955.



## LA PROMENADE DU SACRÉ-COEUR DE LINDTHOUT (+/- 2,5 km)

*Départ : Avenue des Deux Tilleuls, 2 – Centre scolaire du Sacré-Cœur de Lindthout*

Le **quartier de Lindthout** doit son nom à un ancien bois, vestige de la forêt de Soignes, entièrement dépecé en 1831, qui s'étendait sur la crête séparant les vallées du Maelbeek et de la Woluwe.

**1** Le **parc de l'institut du Sacré-Cœur de Lindthout** (planté à partir de 1867), au relief en cuvette ceinturé d'une mare et de deux allées circulaires, rassemble un grand nombre d'arbres d'essences indigènes dont certaines centenaires comme des hêtres, des tilleuls à grandes et à petites feuilles, des chênes pédonculés, des érables sycomores et des érables planes, des frênes, des bouleaux, des saules Marsault et un if.

Les espèces exotiques, moins nombreuses, regroupent un tulipier de plus de 3 m de circonférence, un platane, un marronnier, un pin noir, un peuplier d'Italie ou du Canada, un thuya, un robinier, un noyer, un magnolia.

Sous l'ombrage des arbres croissent des arbustes indigènes tels que sureaux, charmes, groseilliers, houx, merisiers, aubépines, églantiers, sorbiers, noisetiers ainsi que des arbustes exotiques comme lilas, seringat, troènes, aucuba, lauriers-cerises, rhododendrons.



Le sol est recouvert par des violettes, des fraisiers, de l'épiaire des bois, du cerfeuil sauvage, de la scrofulaire, ainsi que par une végétation typique de sous-bois, dont le lierre, la fougère, la luzule, le sceau de Salomon.

La mare est peuplée de grenouilles rousses et de crapauds. On y retrouve une végétation aquatique composée d'iris jaunes, de renouées, de lentilles d'eau.

Parmi les nombreux oiseaux fréquentant ces lieux boisés, on pourra noter la présence de verdiers, tarins, mésanges, pics, fauvettes, rousseroles verderolles, roitelets et perruches à collier.

Le Castel de Linthout a été construit de 1867 à 1869 dans les styles néogothique et néorenaissant flamand. Il a été agrandi en 1898. Propriété de la commune de Woluwe-Saint-Lambert depuis 1997, le bâtiment abrite l'Académie de musique, des arts de la parole et de la danse.

*Suivez l'avenue des Deux Tilleuls jusqu'à l'avenue Albert-Elisabeth que vous emprunterez jusqu'au boulevard Brand Whitlock. Remontez le boulevard sur votre gauche jusqu'au prochain passage piéton qui permettra de le traverser. Rejoignez la rue Saint-Henri pour atteindre le Parvis. Remarquez au passage l'ancienne enseigne de la « Chemiserie Vandersmissen » au n° 77 rue Saint-Henri.*



**2** Le Parvis Saint-Henri est entouré de tilleuls taillés en rideau. Sa placette est entourée de haies de charme.

Classée depuis 2004, l'église Saint-Henri a été bâtie en style néogothique par l'architecte Julien Walckiers entre 1908 et 1911. Elle s'inspire dans ses formes et dimensions de l'ancienne église du couvent des Dominicains de Gand, une église à nef unique de style gothique ogival, construite en 1246 sous le règne de Marie de Constantinople. Sa construction est liée à la création de la paroisse, organisée en 1901, elle-même née du développement urbanistique du quartier de Linthout. La paroisse prit pour nom Saint-Henri en l'honneur de celui qui céda le terrain pour son édification, Charles-Henri Dietrich.

Julien Walckiers voulait donner à l'église Saint-Henri un environnement homogène et de caractère : il racheta les terrains attenants au parvis et incita les nouveaux propriétaires à adopter, pour les façades de leur maison, ses propres plans qui s'inspiraient d'anciennes maison de Gand édifiées début du 18<sup>e</sup> siècle dans le style Renaissance flamande.

*Quittez le parvis par l'avenue Prekelinden en vous dirigeant vers l'avenue Marie-José. Tournez à droite dans l'avenue Marie-José.*

**3** Les avenues Albert Jonnart, Albert-Elisabeth, Lambeau et Marie-José, toutes proches, présentent une particularité unique dans la commune avec la variété architecturale des maisons de maître (début du 20<sup>e</sup> siècle), précédées de jardinets encadrés de grilles en fer forgé. Les éléments du petit patrimoine comme les



sonnettes, boîtes aux lettres, vitraux, poignées, sgraffites, carrelages polychromes ou éléments en fer forgé y sont nombreux et remarquables. Leurs trottoirs sont agrémentés par des érables et des pommiers ornementaux.

*Arrivés au square Marie-José, vous emprunterez la rue J.-B. Timmermans.*

**4** Située à votre gauche, **l'avenue des Cerisiers**, ainsi nommée d'après un lieu-dit cité dès le 15<sup>e</sup> siècle, porte bien son nom : les cerisiers du Japon nous gratifient dès le printemps de leur magnifique floraison.

*Empruntez ensuite la rue du Menuisier, la rue Wampach, l'avenue du Couronnement vers la droite, la rue du Pont-Levis à gauche et l'avenue Victor Gilsoul.*

*Au croisement avec l'avenue de Broqueville prenez à droite.*

**5** **Le Square Joséphine-Charlotte** présente son parc où sont plantés en mélange des arbres remarquables tels que platane, hêtre, tilleuls, saule pleureur, érables planes ou sycomores, pins, ainsi que des arbustes tels que cotoneasters, forsythias, viornes, cytises. Le square abrite le Monument aux Morts 1914-1918 et 1940-1945 ainsi que le Monument au Ministre Charles de Broqueville.

*Empruntez l'avenue de Woluwe-Saint-Lambert puis l'avenue Henri Dietrich pour rejoindre l'avenue des Deux Tilleuls.*

**6** Dans l'avenue Dietrich, ne manquez pas d'admirer les façades des numéros 5, 27 et 31.



## LA PROMENADE DU PARC DE ROODEBEEK (2,4 km)

*Départ : Square de Meudon. Traversez le parc Georges Henri.*

**1** Le Parc Georges Henri, situé au square de Meudon, a été réalisé par la Région bruxelloise sur le site de l'ancien cimetière d'Etterbeek.

On y rencontre des espaces de détente réservés à chaque tranche d'âge, un parcours santé, un lieu-souvenir où sont conservés les plus beaux monuments funéraires.

*Par le bas à droite, sortir du parc par le clos des Quatre-Saisons. Au croisement avec la rue Crocq, prendre à gauche puis première à droite, rue Jacques Hoton jusqu'à la place Verheyleweghen.*

**2** La place Verheyleweghen, aménagée en 1964 par l'architecte paysagiste René Pechère et entièrement rénovée par la commune en 2006, est entourée de marronniers de belle taille.

*Traverser la place et la chaussée de Roodebeek. Entrer dans le parc de Roodebeek.*

**3** Le Parc de Roodebeek est un espace urbain de type forestier. Il fut constitué par la fusion en 1948 des propriétés d'Emile Devos, rentier bruxellois, et de Constant Montald, artiste peintre. Les terres de Roodebeek appartenaient au 18<sup>e</sup> siècle au couvent des Jésuites de Bruxelles.

Les quatre parcelles de terre, composant l'assise actuelle du parc



furent achetées en 1778 par le propriétaire de l'actuel château Malou. Au 19<sup>e</sup> siècle, un cultivateur fut autorisé à exploiter sables et pierres pour une période illimitée. Les fortes pentes que l'on peut observer aujourd'hui sont les témoins de cette carrière.

Le parc fut ouvert au public le 17 juillet 1948 et depuis, son aspect s'est profondément modifiée.

Sur une superficie d'environ 4,48 ha, il présente un mélange d'essences datant de l'époque où le parc était privé : hêtre pourpre, marronnier, robinier, cerisier tardif, seringat, symphorine, sapin de Douglas... et d'espèces indigènes qui colonisent progressivement le sol donnant un aspect naturel à l'ensemble des massifs.

On y rencontre aussi de très beaux hêtres et chênes rouges d'Amérique, des tilleuls, des châtaigniers, des érables sycomores, des marronniers, des chênes pédonculés, des frênes, des aubépines, des ormes, des sorbiers. En sous-bois, le sol est colonisé par des graminées, luzules et lierres.

Afin de mettre en valeur les 22 espèces d'arbres présentes dans le parc, un arboretum y a été installé en 2008. Pour le visiter, n'hésitez pas à vous munir de la brochure descriptive disponible aux services des Jardins publics et du Patrimoine.

De nombreux travaux ont été entrepris pour freiner l'érosion, soutenir les talus et, récemment, décompacter le sol.

Dans la partie basse du parc, on trouve une agréable plaine de jeux et un parc animalier qui regroupe plus de 30 espèces d'oiseaux et mammifères. La maison Devos, qui abrite le Musée communal, la Villa Montald (occupée par le Roodebeekcentrum) ainsi qu'un kiosque à musique trouvent également place dans cette partie du parc.



© P. Bertrand

À la sortie du parc côté rue des Bluets, qui est également une piste cyclable, prendre à gauche.

Au carrefour avec l'avenue du Capricorne, prendre à gauche et remonter l'avenue jusqu'au Centre de Quartier des Pléiades (n° 1A).

**4** Le piétonnier du Capricorne, long de 400 m, traverse de part en part le quartier d'habitations Capricorne-Pléiades achevé en 1964 à l'initiative de « l'Habitation Moderne ».

La zone traversée couvre environ 10 ha dont 8 sont consacrés aux espaces verts collectifs et privés. L'ensemble de ceux-ci ont été conçus par René Pechère.

À noter une très belle roseraie sur la gauche du piétonnier et un espace réservé aux pergolas et plantes volubiles situé sur la droite. Les immeubles sont disposés de part et d'autre de voiries fermées, ce qui confère au quartier un caractère de clos.

Le quartier a été divisé en zones de plantations qui diffèrent l'une de l'autre par les essences choisies.

On appréciera également la diversité des espaces de jeux, de récréation et de détente situés le long de l'itinéraire, qui font la qualité de l'ensemble.

Le piétonnier sera parcouru dans le sens Nord-Sud en partant du bâtiment du centre du quartier « Les Pléiades ». Avant d'observer le piétonnier bordé de saules, on remarquera les tilleuls bordant l'avenue du Capricorne et un bel alignement de bouleaux verruqueux ornant les 2 côtés de l'avenue des Constellations.

On rencontrera successivement mahonias, cotonéasters rampants, rosiers, pommiers du Japon, charmes, noisetiers, aulnes, épinettes diversément colorés.



Un petit détour vers la gauche montre un vaste espace protégé de dunes de terre plantées de groseillers, sureaux, érables, saules et bouleaux.

5 En continuant, nous parvenons au **Clos de la Balance** qui abrite un bassin artificiel, des iris sauvages, anémones du Japon, santolines aromatiques.

6 Revenons sur nos pas pour reprendre le piétonnier et descendre le chemin bordé d'aubépines, de sureaux et de mahonias. De part et d'autre du chemin, nous voyons les clos successifs plantés de cytises, marronniers ou bouleaux ainsi que les agencements variés des zones de recul des habitations. À droite, l'espace de repos bordé d'hydrangea (hortensias), comprenant noisetiers, lauriers-cerise, rosiers rugosa et pyracantha.

À noter, devant le n°151, un arbre remarquable, l'*Araucaria imbricata* (désespoir du singe).

Un autre exemplaire peut être observé à l'école située avenue du Centaure, 16A.

Le dernier espace à gauche, avant d'aboutir à la fin de la promenade, est agrémenté de six éléments rectangulaires plantés de différentes essences : cotoneasters, aubépines, noisetiers, ifs taillés, sureaux, érables, thuyas, joncs et lauriers-cerise.

7 Un détour vers le **Clos Sirius** permet de voir à l'entrée, un peuplier du Canada de 3,87 m de circonférence.



Tourterelles turques © R. Delmelle

**Aspect ornithologique :** le quartier étant largement planté de haies et d'essences diverses, il ne sera pas rare d'entendre le pinson et de voir verdier, merle, pie, étourneau, pigeon, ramier, tourterelle turque...

*Quittez le quartier par l'avenue de la Croix du Sud. Prenez le piétonnier sur votre gauche (en face de l'avenue du Bélier), et rejoignez la chaussée de Roodebeek par l'avenue du Verseau. Dans la chaussée de Roodebeek, tournez à gauche puis première à droite, avenue Speeckaert jusqu'à l'avenue de Mai.*

*Traverser l'avenue de Mai pour prendre la rue Crocq à votre gauche, tournez dans la première à droite, avenue de l'Equinoxe, et rejoignez le square de Meudon par l'avenue Heydenberg.*



## LA PROMENADE DU VAL D'OR (+/- 5,5 km)

*Départ : place de la Sainte-Famille*

**1** À l'angle de la place de la Sainte-Famille et du chemin des Deux-Maisons, qui reliait jadis l'église Saint-Lambert à la chaussée de Louvain, se trouve le **Val d'Or**, espace couvert d'une végétation dense et parcouru de sentiers.

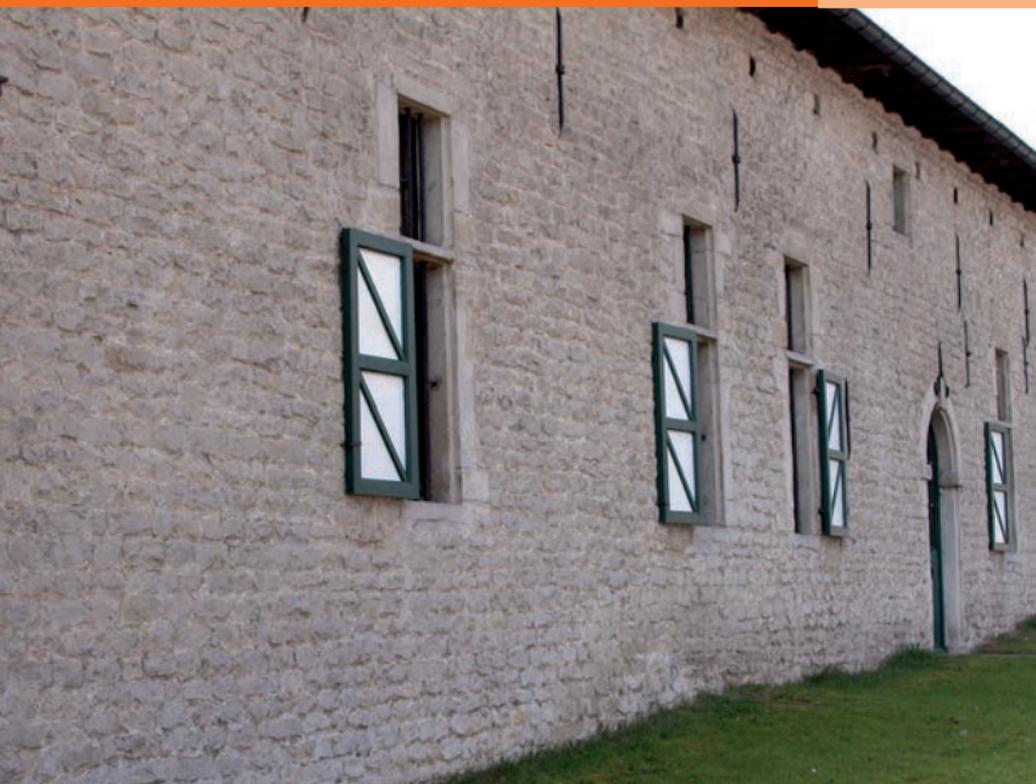
Ce plateau, sur le lieu-dit « Gulledelleveld », évoque les sables et moissons d'antan.

**2** En 1938, l'**église de la Sainte-Famille**, toute proche, fut encore construite avec des moellons équarris.

Lorsque l'extraction d'argile et de sable prit fin, les excavations creusées par cette activité furent comblées par des couches alternées de déchets et de terres apportées. Après quoi, la nature a recomposé, sans intervention humaine, un site semi-naturel de haute valeur biologique qui offre une mosaïque de milieux d'une étonnante variété :

- des friches herbeuses où se développent en majorité le solidage, l'armoise, l'aigremoine, la panais, la tanaïsie, le mélilot blanc, l'épilobe, l'aster, la berce commune, le cirse des champs, le lotier, la gesse des prés, la vesce ;
- des fourrés où se côtoient la ronce, l'églantier, le cornouiller sanguin, l'aubépine, le prunellier, le buddléia et la renouée du Japon\* ;

\* *La renouée du Japon et le buddléia sont ce que l'on appelle des plantes invasives.*



- des parties boisées où abondent différentes espèces de saules, des bouleaux, peupliers, robiniers, frênes, charmes, sorbiers, chênes, érables ;
- une mare temporaire (inaccessible actuellement).

*Empruntez l'avenue de la Nielle, à l'extrémité de la place Sainte-Famille.*

*Au bout de l'avenue de la Nielle, prenez à gauche dans l'avenue de la Charmille ; longez les immeubles jusqu'au petit sentier sur votre gauche, que vous emprunterez.*

*Au croisement, prenez à droite et suivez le balisage de la Promenade verte. Vous traversez l'avenue Jean Monnet.*

Les espèces habituelles des massifs boisés, des fourrés et des jardins fréquentent assez régulièrement le site : les mésanges charbonnières, bleues, boréales, à longue queue ; les pouillots véloce et fitis ; les fauvettes à tête noire, des jardins, grisettes ; la rousserole verderolle ; le pinson, le rouge-gorge et, parfois, le pic épeiche.

On rencontre également des espèces plus communes telles que : grive musicienne, merle, pie, étourneau, corneille, geai, troglodyte, verdier, accenteur, moineau, mouette, goéland, mais aussi le canard colvert et la poule d'eau nichant parfois aux abords de la mare.

Le site est parfois survolé par l'hirondelle de fenêtre, le martinet et le héron, de temps en temps par le faucon crécerelle, l'épervier et même la buse.



Il offre également une grande diversité de biotopes propres aux invertébrés et micro-mammifères.

La mare est le lieu de ponte des crapauds communs et des tritons ponctués.

Le site est relié à la rue Théodore Decuyper par un chemin faisant partie de la Promenade verte régionale (voir page 66) et longeant les quartiers riverains : le **Parc Schuman** comprenant 1500 appartements aménagés dans les années 60-70 suivant la formule « l'appartement dans un parc » et la cité-jardin du « **Clos des peupliers** » de 116 maisons unifamiliales construites en 1952, présentant de petits jardinets aménagés en zone recul.

*Empruntez les escaliers puis la rue d'Aragon pour rejoindre l'avenue Marcel Thiry, qu'il faut traverser. Prenez ensuite à droite dans Marcel Thiry.*

*À 100 mètres, tournez à gauche en suivant le balisage de la Promenade verte. Tournez à droite dans l'avenue des Dix Arpents et rejoignez la rue Théodore Decuyper, où vous tournerez à gauche.*

**3** C'est au **Clos Th. Decuyper** que l'on peut voir les potagers biologiques mis à disposition de nos habitants.

*Au bout de la rue Théodore Decuyper, tournez à droite dans Hof ten Berg.*

**4** Au bout de la rue Th. Decuyper, on trouve la **ferme Hof ten Berg**, la plus ancienne de Woluwe. Elle a été citée pour la première



fois en 1117, époque à laquelle l'abbaye de Forest possédait des biens à cet endroit. Propriété de la puissante abbaye depuis ses origines, le domaine fut racheté à l'époque française par son exploitant, François De Clerck, puis morcelé dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle entre les différents héritiers de celui-ci. Le corps de logis que l'on peut voir aujourd'hui est daté de 1750.

*Rejoignez le boulevard de la Woluwe et tournez à droite. Prenez ensuite le chemin entre les bâtiments 100 et 102. Au bout de la tête de pipe, prenez à gauche et rejoignez l'avenue Marcel Thiry. Traversez-la pour entrer dans le parc Neerveld.*

**5** **Le Parc Neerveld**, situé à l'angle de l'avenue Marcel Thiry et du boulevard de la Woluwe, a été aménagé en 1986. Il présente une pièce d'eau à végétation typique de roselière : rubaniers, phragmites, joncs, laïches, massettes ou roseaux de la passion.

*Quittez le parc par la rue Neerveld et rejoignez l'avenue Paul Hymans. Prenez à droite.*

**6** **Wolubilis**, le village culturel de Woluwe-Saint-Lambert, a été inauguré en 2006. Il présente l'originalité de regrouper autour d'une place centrale une salle de spectacle polyvalente de 500 places, des bâtiments accueillant des associations et ateliers à vocation culturelle ainsi que des commerces liés aux secteurs horeca et culturel.



*Remontez l'avenue Paul Hymans. Après avoir passé le carrefour, prenez la 2<sup>e</sup> à droite (parking). Une pente située à votre gauche au fond du parking permet de rejoindre l'avenue des Iles d'Or. Au bout de l'avenue des Iles d'Or, tournez à droite dans la rue Vervloesem. Prenez la 1<sup>re</sup> à droite, la chaussée de Roodebeek, puis la 1<sup>re</sup> à gauche, l'avenue Gilbert Mullie, pour rejoindre la place de la Sainte-Famille.*

**7** Un beau tilleul orne la placette de l'avenue Mullie.



## LA PROMENADE DE LA VALLÉE DE LA WOLUWE (+/- 6,5 km)

*Départ : carrefour boulevard de la Woluwe/avenue Hippocrate.*

La Woluwe est le principal affluent bruxellois de la Senne. Formée par de multiples ruisselets de la forêt de Soignes, elle s'achemine le long des boulevards du Souverain et de la Woluwe.

Son bassin est celui qui exerce la plus grande influence sur l'environnement bruxellois.

*Dans l'avenue Hippocrate, prendre sur votre droite le sentier qui mène à la ferme des Moineaux (Hof ter Musschen). À la sortie du sentier, tourner à droite dans l'avenue Mounier. Prendre la drève Hof ter Musschen immédiatement sur votre droite (au pied du moulin à vent).*

**1** L'ensemble du **site Hof ter Musschen** (Ferme des Moineaux), constitué par les marais, les prés humides, la peupleraie, la ferme brabançonne, son fournil et le moulin à vent forme un remarquable musée de plein air de ce qu'était autrefois le paysage rural de la région bruxelloise. Les terres de la ferme s'étendaient autrefois sur plus de 50 ha.

Etabli depuis plus de 150 ans sur les alluvions eutrophes de la Woluwe, le complexe marécageux de l'Hof ter Musschen offre sur quelque deux hectares un remarquable échantillonnage d'espèces végétales et d'associations semi-naturelles qui caractérisaient les plaines alluviales du bassin de la Senne.



On y rencontre les groupements suivants

- un groupement à petite berce et à populage des marais au bord du ruisseau ;
- une prairie haute à glycérie aquatique ;
- une magnocaricae et une aulnaie marécageuse à laïche des marais
- une prairie rase à fétuque rouge
- des saules taillés en têtard délimitant les prés et pouvant servir de clôture.

Les *Hygrocybes*, champignons de taille modeste (4 à 7 cm, 10 maximum) poussant dans l'herbe sont présents sur le site.

L'avifaune tient également une place considérable sur le site (voir promenade avifaune). Notons entre autres la présence du faucon crécerelle, de la rousserole verderole, de la bergeronnette des ruisseaux et du martin-pêcheur.

*Poursuivre la promenade dans la drève Hof ter Musschen puis par la rue Klakedelle jusqu'à l'avenue Emile Vandervelde. La traverser.*

Au milieu du rond-point se dresse la sculpture en bronze de Nicole Sarteel-Lefebvre, « Mudra », installée en 1995. Le nom de l'œuvre fait référence à l'école de danse fondée par Maurice Béjart en 1970.

**2** Face à vous se trouve la **Chapelle de Marie la Misérable**. Edifiée selon la légende à l'emplacement du lieu d'exécution d'une recluse sur base d'une condamnation injuste. La chapelle, de style gothique, date du 14<sup>e</sup> siècle.



*Prendre l'avenue de la Chapelle jusqu'à l'avenue Debecker dans laquelle vous tournez à gauche. Au carrefour, prenez à droite, Chemin du Struykbeken. Entrez dans le Parc Malou en empruntant l'avenue du Stade à votre droite. Prenez ensuite le chemin à gauche et longez la plaine de jeux jusqu'au château Malou.*

**3** En 1774, le **parc Malou** contenait six étangs, une maison de campagne et une annexe. L'actuel château date de 1776. Jules Malou l'acquit en 1853 et lui laissa son nom. La commune en est propriétaire depuis 1950. Le parc est le plus ancien et le plus grand de notre commune (8 ha). La partie basse fut rénovée de 2000 à 2002.

Etablis sur le fond marécageux et les pentes du Struykbeek (affluent de la Woluwe), les premiers jardins furent probablement dessinés au début du 17<sup>e</sup> siècle. Les propriétaires successifs ont fini par transformer ces jardins très structurés en un parc paysager vers 1840-1850.

Aux abords immédiats du château, on trouve des espèces horticoles d'arbres et d'arbustes, nécessitant un entretien régulier : charmilles, hêtres pourpres, catalpas et marronniers séculaires. Les massifs boisés entourant le château sont peuplés d'un mélange d'érables, de tilleuls et d'ormes.

Notons les circonférences du chêne pédonculé (3,47 m) et du peuplier du canada (4,40 m), et le beau spécimen de catalpa commun près du château.

Le fond de vallée est peuplé d'une frênaie-aulnaie à lierre et ficairie.



*Sortez du Parc Malou par la chaussée de Stockel en longeant la Médiatine.*

**4** **La Médiatine** est une ancienne dépendance du Château Malou qui servait d'écuries avant d'être réaménagée en conciergerie. De nos jours, la Médiatine affiche clairement une vocation culturelle en accueillant des expositions.

*Tournez à gauche dans la chaussée de Stockel. Les impressionnantes fresques murales de l'Habitation moderne et du Dépôt communal illustrent différents éléments du patrimoine et de l'histoire de Woluwe-Saint-Lambert. Après 300 mètres, empruntez le piétonnier sur votre droite. Au premier croisement, prenez à gauche puis tout de suite à droite : vous cheminez alors sur la promenade de l'ancien chemin de fer Bruxelles-Tervueren. L'œuvre de François Geeraerd et Daniel Steenhaut, « Calligraphie ferroviaire » (2002), se présentera à votre droite. Continuez jusqu'au Parc des Sources dans lequel vous entrez par la petite rue Kelle.*

**5** **Le Parc des Sources** (4,5 ha), doit son nom aux nombreuses sources qui alimentent son étang. Ancienne propriété Solvay, ce parc fut créé vers le début du 20<sup>e</sup> siècle dans le fond marécageux de la vallée de la Woluwe. L'étang y fut creusé entre 1914 et 1918, probablement dans une ancienne tourbière.

À la mort de Louis Solvay, une partie du parc fut rachetée par la commune.

L'étang est peuplé de nénuphars jaunes et autres hydrophytes submergés. Ses berges sont partiellement colonisées par une végétation semi-aquatique à iris Jaune ou des marais et à cirse maraîcher.



Conçu comme parc paysager anglais, on peut encore observer quelques arbres fruitiers du verger et l'ancien potager, actuel jardin biologique.

Le marais jouxtant l'étang correspond à une recolonisation récente (1950). On peut y observer une composition floristique perturbée :

- magnocaricae à laîche des marais ;
- roselière à roseau à balai (phragmite).

L'ensemble de la végétation, bien qu'artificialisée, renferme, en outre, plusieurs éléments caractéristiques d'une végétation semi-naturelle :

- érablière à mull actif avec renoncule ficaire et gouet tacheté ;
- épipactifs helleborine, une des quatre espèces d'orchidées existant encore dans l'agglomération bruxelloise.

L'étang et les rocailles ont été rénovés de 1998 à 2000.

*Sortir du parc par le côté de la rue de la Station en suivant le sentier qui longe le boulevard de la Woluwe. Passez devant le château Malou et rejoignez le moulin de Lindekemale.*

**6** *Le Lion rugissant* trône à l'extrémité du parc. Cette sculpture monumentale, réalisée pour l'Exposition universelle de 1958, est l'oeuvre de Remond de Meester, sculpteur animalier de renom.

**7** *Le Moulin de Lindekemale* est propriété de la commune depuis 1955. Le moulin à eau fut successivement meunerie, papeterie et fabrique de chicorée. Il en a été fait mention pour la première fois en 1129. Avant 1890, le moulin fonctionnait avec deux roues plus



petites. Une roue activait les meules à grains, l'autre la papeterie. Sa nouvelle roue en chêne a été installée en 2009.

À noter les peupliers du Canada le long du sentier faisant face au moulin.

*Traversez l'avenue Debecker et empruntez le chemin du Vellemolen.*

**8** Le Slot actuel est une ancienne aile du château seigneurial de Woluwe, construit au début du 16<sup>e</sup> siècle. Il a été converti en ferme puis restauré par la commune dans les années 80. Il abrite aujourd'hui un restaurant.

*Rejoindre l'Hof ter Musschen par le chemin du Vellemolen.*



Faucon crécerelle © Charly Farinelle



Pic epeiche © Robert Hendrick

## L'AVIFAUNE OBSERVABLE LORS DES PROMENADES

Découvrir, observer et admirer les oiseaux, voilà ce que nous vous suggérons tout au long des promenades dans ce guide. Vous rencontrerez les oiseaux communs de la ville, surtout là où jardins et parcs leur offrent abri et pitance. Outre les oiseaux sauvages, vous croiserez, bien sûr, quelques canards domestiques et oiseaux de basse-cour et, peut-être, quelques échappés de volières.

L'éventail des espèces variera suivant la saison. Aux sédentaires s'ajouteront les espèces migratrices, soit celles qui nous reviennent au printemps, comme les pouillots, soit, en hiver, les oiseaux nordiques qui hivernent chez nous, tels les tarins ou les mouettes...

Suivant aussi le circuit choisi et avec un peu de patience ou de chance, vous aurez le plaisir de suivre le vol d'une bergeronnette, le travail de maçon d'une sittelle aménageant une cavité dans un arbre mort ou le plaisir d'écouter chanter la grive musicienne et bien d'autres virtuoses ailés.

Vous serez étonnés du nombre d'espèces qui fréquentent notre commune. Si vous souhaitez découvrir un maximum d'oiseaux au cours de vos promenades, munissez-vous de jumelles, d'un guide, avancez en silence et arrêtez-vous aux endroits propices : étangs, ruisseaux, friches, buissons. Soyez aussi attentifs à scruter le ciel car si certains oiseaux se signalent par leurs cris en vous survolant (comme les perruches à collier), d'autres peuvent être plus discrets (héron, faucon, buse...).

Tous les oiseaux observés ne nichent pas à Woluwe-Saint-Lambert, ni même dans la Région de Bruxelles-Capitale. Certains migrants ne font qu'une halte de quelques jours ou semaines. D'autres établissent leur quartier d'hiver dans la région et nous quittent au printemps, pour nicher dans des régions plus au Nord. C'est le cas d'un individu de Grande aigrette qui, depuis quelques années, a choisi de passer l'hiver dans la vallée de la Woluwe.



Rouge-gorge familier © Robert Hendrick

**Liste des principales espèces observables**

\* : migrateur présent en été

\*\* : migrateur présent en hiver

(\*) : présent en été et hivernant occasionnel

**A/ Espèces visibles pratiquement partout, y compris dans les jardinets, rues et squares :**

Accenteur mouchet  
Bergeronnette grise  
Corneille noire  
Étourneau sansonnet  
Geai des chênes  
Grive musicienne (\*)  
Mésange bleue  
Mésange charbonnière  
Merle noir  
Moineau domestique  
Mouette rieuse  
Pie bavarde  
Pigeon domestique  
Pigeon ramier  
Pouillot véloce (\*)  
Rougegorge familier  
Rougequeue noir (\*)  
Tourterelle turque  
Troglodyte mignon



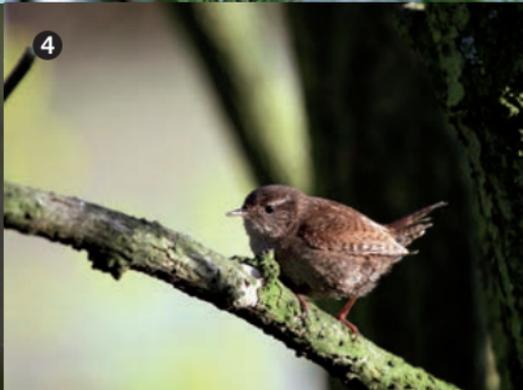
1



2



3



4

- 1 • Pouillot fitis © J. Fouarge, Aves-Natagora
- 2 • Verdier d'Europe © R. Delmelle
- 3 • Mésange charbonnière © R. Delmelle
- 4 • Troglodyte mignon © B. Bouckennooghe

**B/ Espèces fréquentant plutôt les friches, parcs, lieux boisés, tels que Val d'Or, parc du Sacré-Cœur de Lindthout, parcs Malou et des Sources, site Hof ter Musschen, site de l'ancien chemin de fer, ... :**

- Choucas des tours
- Fauvette babillarde \*
- Fauvette des jardins \*
- Fauvette grisette \*
- Fauvette à tête noire (\*)
- Grimpereau des jardins
- Grive litorne
- Grive mauvis \*\*
- Mésange boréale
- Mésange à longue queue
- Pic épeiche
- Pic vert
- Perruche à collier
- Pinson des arbres
- Pinson du Nord \*\*
- Pouillot fitis \*
- Rousserolle verderolle \*
- Sittelle torchepot
- Tarier des prés \*
- Tarin des aulnes \*\*
- Verdier d'Europe



Martin-pêcheur © R. Delmelle

**C/ espèces préférant les lieux humides, tels que les étangs et ruisseaux de la vallée de la Woluwe :**

Bergeronnette des ruisseaux  
Bernache du Canada  
Canard colvert  
Cygne tuberculé  
Foulque macroule  
Fuligule milouin  
Fuligule morillon  
Goéland argenté  
Goéland cendré  
Grèbe huppé  
Héron cendré  
Martin-pêcheur d'Europe  
Ochette d'Egypte  
Poule d'eau  
Tadorne de Belon

**D/ Espèces visibles occasionnellement, surtout en vol :**

Buse variable  
Épervier d'Europe  
Faucon crécerelle  
Grue cendrée « en formation »  
Martinet noir \*  
Oie sp. « en formation »



Bergeronnette des ruisseaux © Gabriel Rasson



Grives litornes © J. Fouarge, Aves-Natagora



Mésange à longue queue © J. Fouarge, Aves-Natagora



Roitelet triple-bandeau © J. Fouarge, Aves-Natagora



Pinson des arbres © Robert Hendrick, Aves-Natagora

## LA PROMENADE VERTE

La Promenade verte régionale est une balade de 63 km qui permet aux piétons et aux cyclistes de faire le tour de la Région et de traverser de nombreux parcs et des espaces verts de nature préservée.

La richesse de cette promenade réside en grande partie dans l'étonnante diversité de ses paysages. À certains endroits, de vrais paysages de campagne s'offrent au regard du promeneur. À d'autres étapes, ce sont des parcs aménagés, des bosquets, des marais, ...

Le rôle de la Promenade verte est d'amener les promeneurs à la découverte de la nature urbaine, grâce aux cheminements verdurisés qui relient les différents espaces verts, mais aussi de contribuer aux qualités paysagères de la ville en préservant son patrimoine naturel et, en particulier, en favorisant la diversité de la faune et de la flore. La Promenade verte peut s'effectuer dans un sens comme dans l'autre.

Woluwe-Saint-Lambert est traversé par la Promenade verte, qui entame son parcours dans le quartier des Constellations, le poursuit vers le site de l'Hof ter Musschen, longe la Woluwe et quitte notre territoire au Parc des Sources. Dans sa première partie, c'est-à-dire du quartier des Constellations au site Hof ter Musschen, le parcours est davantage urbain, empruntant les voiries qui relient entre eux les différents espaces verts. Le deuxième tronçon, qui longe en grande partie la Woluwe, dévoile les sites semi-naturels et les grands parcs paysagers de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Le parcours total fait un peu plus de 4 km.

La brochure gratuite « Promenade verte » est disponible à la maison communale, au service Protection du Patrimoine et sur demande à Bruxelles Environnement (02 775 75 75).

Les cartes et itinéraires peuvent également être téléchargés sur [www.promenade-verte.be](http://www.promenade-verte.be).

### **Bruxelles Environnement**

(Institut bruxellois pour la gestion de l'Environnement)

+32 2 775 75 75

[www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)

## **Le Patrimoine protégé de Woluwe-Saint-Lambert**

### **L'église Saint-Lambert (parties anciennes)**

*Place du Sacré-Coeur*

classée comme monument le 27 | 04 | 1942

### **L'église Saint-Lambert, l'ancien cimetière, les murs de clôture et les abords**

*Place du Sacré-Cœur*

classés comme site le 27 | 04 | 1942

### **Le Moulin à vent**

*Avenue Emmanuel Mounier*

classé comme monument le 09 | 04 | 1943

### **La Chapelle gothique de Marie la Misérable**

*Avenue de la Chapelle, 37*

classée comme monument le 02 | 12 | 1959

### **La Chapelle gothique de Marie la Misérable et le jardin qui l'entoure**

*Avenue de la Chapelle, 37*

classés comme site le 02 | 12 | 1959

### **L'ancienne demeure seigneuriale Het Slot, construite en 1500 (Renaissance)**

*Chemin du Vellemolen, 37*

classée comme Monument le 26 | 05 | 1975

### **L'ensemble formé par la propriété « Les Tilleuls », construite en 1837 (néoclassicisme)**

*Rue Voot, 67*

classé comme site le 24 | 01 | 1984

### **L'ensemble de la place du Sacré-Cœur**

*Place du Sacré-Coeur*

classé comme site le 07 | 12 | 1984

### **L'Hof ter Musschen ou Ferme des Moineaux**

*Avenue Emmanuel Mounier, 2*

classé comme monument le 08 | 08 | 1988

**Le Moulin de Lindekemale et les terrains environnants**

*Avenue Jean-François Debecker, 6*  
classés comme site le 30 | 03 | 1989

**Les vitraux de l'église de la Sainte-Famille**

*Place de la Sainte-Famille*  
classés comme monument le 02 | 07 | 1992

**Le massif boisé du Château Malou**

*Boulevard de la Woluwe*  
classé comme site le 07 | 10 | 1993

**'t Hof van Brussel**

*Place du Sacré-Coeur, 10*  
classé comme monument + site le 28 | 04 | 1994

**Le Parc des Sources**

*Boulevard de la Woluwe*  
classé comme site le 28 | 04 | 1994

**La zone marécageuse de l'Hof ter Musschen**

*Boulevard de la Woluwe*  
classée comme site le 09 | 06 | 1994

**La maison et l'atelier d'Oscar Jespers,  
construits en 1928 par Victor Bourgeois (modernisme)**

*Avenue du Prince Héritier, 149*  
classée comme monument le 16 | 03 | 1995

**La maison communale de Woluwe-Saint-Lambert,  
construite entre 1937 et 1939 par Joseph Diongre (modernisme)**

*Avenue Paul Hymans, 2*  
classée comme monument le 13 | 04 | 1995

**L'ancienne maison communale de Woluwe-Saint-Lambert,  
construite en 1802 (néoclassicisme)**

*Rue Madyol, 5*  
inscrite sur la liste de sauvegarde comme monument le 13 | 04 | 1995

**L'école communale Vervloesem,  
construite en 1910 par Henri Jacobs (éclectisme)**

*Rue Vervloesem, 36*  
inscrite sur la liste de sauvegarde comme monument le 10 | 10 | 1996

**L'ancienne ferme Hof ten Berg**

*Hof ten Berg, 20-22*

classé comme ensemble le 17 | 04 | 1997

**La villa du peintre Constant Montald,  
construite en 1909 par Henri Van Massenhove (style cottage)**

*Chaussée de Roodebeek, 272*

inscrite sur la liste de sauvegarde comme monument le 06 | 11 | 1997

**Le chemin du Vellemolen**

*Chemin du Vellemolen*

inscrit sur la liste de sauvegarde comme site le 12 | 02 | 1998

**Le Parc de Roodebeek**

*Chaussée de Roodebeek, 265-314*

inscrit sur la liste de sauvegarde comme site le 12 | 02 | 1998

**L'Institut Royal pour Sourds, Muets et Aveugles,  
construit en 1878 par H. Jaumot (néogothique)**

*Avenue Georges Henri, 278-284*

inscrit sur la liste de sauvegarde comme monument le 11 | 06 | 1998

**La villa Art nouveau Paul Vizzavona**

*Rue Vergote, 36*

inscrite sur la liste de sauvegarde comme monument le 01 | 10 | 1998

**L'église Saint-Henri,**

**construite en 1908-1911 par Julien Walckiers (néogothique)**

*Parvis Saint-Henri*

inscrite sur la liste de sauvegarde comme monument le 02 | 07 | 1998

classée comme monument le 04 | 03 | 2004

**Ensemble de maisons Art nouveau**

*Avenue des Rogations, 15-21*

inscrites sur la liste de sauvegarde comme ensemble le 02 | 04 | 1999

**Ensemble de maisons de style éclectique,  
construites en 1900**

*Boulevard Brand Whitlock, 163-167*

inscrites sur la liste de sauvegarde comme ensemble le 22 | 04 | 1999

**L'ancienne propriété Lindthout,  
construite en 1876 (néo-Renaissance flamande)**

*Avenue des Deux Tilleuls, 2*

classée comme ensemble le 04 | 09 | 2002

**Immeuble avec peintures publicitaires murales Sano & L'Alsacienne**

*Avenue Georges-Henri, 350-352*

classé comme monument le 01 | 04 | 2004

**L'ancienne ferme Hof ter Cauwerschueren**

*Chaussée de Roodebeek, 155*

classée comme monument + site le 03 | 03 | 2005

**Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*)**

*Avenue du Bois de sapins, 56*

inscrit sur la liste de sauvegarde comme site le 22 | 12 | 2005

**Noyer (*Juglans regia*)**

*Avenue Louis Gribaumont, 91*

inscrit sur la liste de sauvegarde comme site le 12 | 07 | 2007

**La Maison Devos - Musée communal,  
construite en 1886-1925 (style pittoresque)**

*Rue de la Charrette, 40*

Inscrit sur la liste de sauvegarde comme monument depuis  
le 15 | 11 | 2001 et classé comme monument le 01 | 04 | 2010

**Erable sycomore (*Acer Pseudoplatanus*)**

*situé entre les n°49 et 57 avenue Albertyn*

Inscrit sur la liste de sauvegarde comme site le 24 | 05 | 2012

**Hêtre pleureur, Hêtre pourpre et Magnolier de Soulange**

*Avenue Marie-José, 127*

Procédure d'inscription sur la liste de sauvegarde en cours



## Pour en savoir plus

### **Service de la Protection du Patrimoine**

Wolu Techni Cité

2<sup>e</sup> étage

Chaussée de Stockel, 80

+32 2 761 27 36

patrimoine-tourisme@woluwe1200.be

www.woluwe1200.be -

Rubrique Découvertes/En général/Patrimoine communal

Le service met à disposition du public différentes brochures et informations

### **Musée communal de Woluwe-Saint-Lambert**

Rue de la Charrette 40

+32 2 762 62 11

musee.museum@woluwe1200.be

www.woluwe1200.be -

Rubrique Découvertes/En général/Musée communal

Mise à disposition d'informations sur l'histoire de Woluwe-Saint-Lambert et vente d'ouvrages.

Un centre de documentation est également accessible sur rendez-vous.

### **Service Nature et Environnement**

Avenue de Toutes les Couleurs, 9

+32 2 761 29 41/42/43

jardin.tuin@woluwe1200.be

www.woluwe1200.be -

Rubrique Cadre de Vie/Mon Environnement/Espaces verts



## Un tout grand merci à

**Olivier Mingers**, *coordinateur du projet initial « Les promenades didactiques de Woluwe-Saint-Lambert », pour son aimable collaboration*

**Brigitte Veldeman**, *coordinatrice du projet initial « Woluwe à 2 roues »*

*Les collaborateurs qui ont participé à l'élaboration de la brochure « Les promenades didactiques de Woluwe-Saint-Lambert », éditée par l'Administration communale en 1998.*

**Olivier Maingain**, *Bourgmestre*

**Eric Bott**, *Échevin*

**Gregory Matgen**, *Échevin*

**Daniel Frankignoul**

**Marie-Eve Vanmechelen**, *responsable du Service de la Protection du Patrimoine*

**Michel Zimmermann**, *responsable des Services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative*

**Valérie Latteur**, *du Service de la Protection du Patrimoine*

**Marc Villeirs**, *historien au Musée communal*

**Noura Maaloul**, *pour la réalisation graphique*

**Raymond Beys**, *responsable de l'ASEPRE*

**AVES, Natagora et les auteurs des photos d'oiseaux : Rachel Delmelle, Robert Hendrick, J. Fouarge, Bernard Bouckenooghe, Charly Farinelle, Gabriel Rasson**

**La Commission de L'Environnement de Bruxelles et Environs**

